

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DES ETCHÉMINS  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 7  
juin 2019, À 19 HEURES À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTE  
DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT  
PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :**

Siège #1 - Maxime Vachon  
Siège #2 - Christian Lamontagne  
Siège #3 - Alexandre Provençal  
Siège #4 - André Loubier  
Siège #5 - Samuel Goudreau  
Siège #6 - Richard Fauchon

Les membres présents forment le quorum. Madame Linda Gilbert, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire.

**1 - PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

143-06-2019

**2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 - Séance ordinaire du 3 mai 2019
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
  - 4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois
  - 4.2 - Changement à l'horaire du bureau semaine du 10 juin
- 5 - LÉGISLATION
  - 5.1 - Adoption "Procédure pour le traitement des plaintes"
  - 5.2 - Adoption des règlements d'urbanisme
    - 5.2.1 - Règlement 03-2019 aux fins de modifier le règlement 05-2007 "Plan d'urbanisme"
    - 5.2.2 - Règlement 04-2019 aux fins de modifier le règlement 08-2007 "relatif aux permis et certificats"
    - 5.2.3 - Règlement 05-2019 aux fins de modifier le règlement 09-2007 "Zonage"
  - 5.3 - Avis de motion et présentation du projet de règlement 08-2019
- 6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE
  - 6.1 - Compte-rendu du directeur incendie
  - 6.2 - Mandat entente borne sèche à Me Andréanne Déry
  - 6.3 - Demande de C.A. pour borne numéro 9
- 7 - VOIRIE TRANSPORT
  - 7.1 - Rapport de l'inspecteur
  - 7.2 - Retenu contrat hiver 2018-2019
  - 7.3 - Résultats 2e appel d'offres public chemins d'hiver
  - 7.4 - Appel d'offres sur invitation pour asphalte 2019
  - 7.5 - Programme d'aide à la voirie locale - demande RIRL 2018
- 8 - HYGIÈNE DU MILIEU
  - 8.1 - Demande autorisation
  - 8.2 - Entente installation d'équipements d'aqueduc
- 9 - ASSAINISSEMENT
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
  - 10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
  - 10.2 - Résultats demande de prix services professionnels édifice communautaire
- 11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE
  - 11.1 - Politique Familiale

- 12 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE
  - 12.1 - Fête nationale 2019 - assurances pour jeux gonflables
  - 12.2 - Jeux intervillages des Etchemins 2019
  - 12.3 - Camp de jour - modification formule
- 13 - CORRESPONDANCE
  - 13.1 - Correspondances diverses
  - 13.2 - Demande aide financière après bal 2019
- 14 - VARIA
- 15 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR: Maxime Vachon**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.  
ADOPTÉE

### **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Attendu qu'une copie du procès-verbal a été remise aux membres du conseil avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture.

144-06-2019

#### **3.1 - Séance ordinaire du 3 mai 2019**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE le procès-verbal de la séance régulière du 3 mai 2019 et son ajournement soit adopté.  
ADOPTÉE

### **4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

145-06-2019

#### **4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois**

**IL EST PROPOSÉ PAR: Richard Fauchon**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE la liste des comptes présentée aux membres du conseil, d'une somme de 106 234,61\$ soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 05-2018 sur le contrôle et le suivi budgétaire.  
ADOPTÉE

#### **4.2 - Changement à l'horaire du bureau semaine du 10 juin**

Le bureau sera fermé vendredi 14 juin.

### **5 - LÉGISLATION**

146-06-2019

#### **5.1 - Adoption "Procédure pour le traitement des plaintes"**

**ATTENDU QU'en** vertu de l'article 938.1.2.1 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1) (ci-après : le « CM »), une municipalité doit se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publique ou de l'attribution d'un contrat;  
**ATTENDU QUE** la municipalité doit examiner et traiter de façon équitable les plaintes qui lui sont formulées par les personnes intéressées;  
**ATTENDU QUE** rien dans la présente procédure ne doit modifier ou limiter les obligations prévues au CM quant aux modalités de traitement des plaintes;  
**ATTENDU QUE** les élus déclarent avoir pris connaissance de la procédure pour le traitement des plaintes de la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Goudreau**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil adoptent la procédure pour la réception et le traitement des plaintes et nomment la directrice générale « fonctionnaire responsable ».  
ADOPTÉE

## **5.2 - Adoption des règlements d'urbanisme**

L'avis public aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire pour les seconds projets de règlement d'urbanisme numéros 03-2019, 04-2019 et 05-2019 a été affiché tel que requis par la Loi. Aucune demande n'a été reçue.

147-06-2019

### **5.2.1 - Règlement 03-2019 aux fins de modifier le règlement 05-2007 "Plan d'urbanisme"**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford est une municipalité régie par le Code municipal du Québec et assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;  
CONSIDÉRANT QUE lors d'une séance de ce Conseil, le règlement numéro 05-2007 fut adopté le 1<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2007;  
CONSIDÉRANT QUE le Conseil de cette municipalité doit modifier le règlement numéro 05-2007 afin de MODIFIER LES AFFECTATIONS « HABITATION (H) » ET « PUBLIQUE (P) » POUR L'AJOUT D'UNE NOUVELLE ZONE;  
**EN CONSÉQUENCE,**  
**IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE le Conseil adopte le règlement numéro 03-2019 tel que présenté.  
ADOPTÉE

148-06-2019

### **5.2.2 - Règlement 04-2019 aux fins de modifier le règlement 08-2007 "relatif aux permis et certificats"**

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO, 08-2007 INTITULÉ « RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS, AUX CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION AINSI QU'À L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION » DE FAÇON À CORRIGER ET ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS, À PRÉCISER LES INFORMATIONS ET LES DOCUMENTS À FOURNIR POUR CERTAINES DEMANDES DE CERTIFICATS AINSI QUE LES COÛTS ASSOCIÉS À CEUX-CI ET À EFFECTUER UNE MISE À JOUR DES SANCTIONS PÉNALES;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Rose est une municipalité régie par le Code municipal du Québec et assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QUE lors d'une séance de ce Conseil, le règlement numéro 08-2007 fut adopté le 1<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2007;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de cette municipalité doit modifier le règlement numéro 08-2007 AFIN DE CORRIGER ET ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS ET DE FAÇON À CORRIGER ET ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS, À PRÉCISER LES INFORMATIONS ET LES DOCUMENTS À FOURNIR POUR CERTAINES DEMANDES DE CERTIFICATS AINSI QUE LES COÛTS ASSOCIÉS À CEUX-CI ET À EFFECTUER UNE MISE À JOUR DES SANCTIONS PÉNALES;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE le Conseil adopte le règlement numéro #04-2019 tel que  
présenté.  
ADOPTÉE

149-06-2019

**5.2.3 - Règlement 05-2019 aux fins de modifier le règlement 09-2007  
"Zonage"**

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 09-2007 INTITULÉ  
« RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE FAÇON À CORRIGER ET ADAPTER  
CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS,  
À AJOUTER UNE DÉROGATION POUR LES TRAVAUX EN ZONE  
INONDABLE, À RÉGLEMENTER LES ACTIVITÉS LIÉES AU CANNABIS, À  
AJUSTER DIFFÉRENTES CLASSES D'USAGE, À RÉVISER LES NORMES  
RELATIVES AUX CONSTRUCTIONS ET USAGES AUTORISÉS DANS LES  
COURS, À AJUSTER LES DISPOSITIONS SUR LES CONSTRUCTIONS ET  
USAGES DÉROGATOIRES, À BONIFIER LES NORMES SUR LES PROJETS  
D'ENSEMBLE ET À CRÉER LA NOUVELLE ZONE 49-H;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Rose est une municipalité régie  
par le Code municipal du Québec et assujettie aux dispositions de la *Loi sur  
l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QUE lors d'une séance de ce Conseil, le règlement numéro  
09-2007 fut adopté le 1<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2007;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de cette municipalité doit modifier le règlement  
numéro 09-2007 de façon à CORRIGER ET ADAPTER CERTAINS ARTICLES  
PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS, À AJOUTER UNE  
DÉROGATION POUR LES TRAVAUX EN ZONE INONDABLE, À  
RÉGLEMENTER LES ACTIVITÉS LIÉES AU CANNABIS, À AJUSTER  
DIFFÉRENTES CLASSES D'USAGE, À RÉVISER LES NORMES RELATIVES  
AUX CONSTRUCTIONS ET USAGES AUTORISÉS DANS LES COURS, À  
AJUSTER LES DISPOSITIONS SUR LES CONSTRUCTIONS ET USAGES  
DÉROGATOIRES, À BONIFIER LES NORMES SUR LES PROJETS  
D'ENSEMBLE ET À CRÉER LA NOUVELLE ZONE 49-H;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ : André Loubier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE le Conseil adopte le règlement numéro 05-2019 tel que présenté.  
ADOPTÉE

150-06-2019

**5.3 - Avis de motion et présentation du projet de règlement 08-2019**

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code municipal, je soussigné, Alexandre  
Provençal, conseiller, donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance  
sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 08-2019 concernant l'eau  
potable et applicable par la Sûreté du Québec. Le conseiller fait la présentation  
du projet de règlement. Celui-ci prévoit les règles de gestion du service  
d'aqueduc qui dessert le secteur de la Station et vise une utilisation rationnelle  
de l'eau provenant de cet aqueduc.

Une demande de dispense de lecture est également donnée.

---

conseiller

**6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE**

151-06-2019

**6.1 - Compte-rendu du directeur incendie**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'échelle 45 pieds qui ne répond plus aux normes et qui ne sert plus va être mise en vente au plus offrant par le biais du journal municipal.

ADOPTÉE

152-06-2019

**6.2 - Mandat entente borne sèche à Me Andréanne Déry**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Christian Lamontagne**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil accordent le contrat pour préparer et signer une entente pour installer une borne sèche dans le Rang C à Me Andréanne Déry au prix de 580\$. Les élus autorisent le maire, Hector Provençal, et la directrice générale, Linda Gilbert, à signer ladite entente avec le propriétaire du lot 4 216 769.

ADOPTÉE

153-06-2019

**6.3 - Demande de C.A. pour borne numéro 9**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil autorisent la directrice générale, Linda Gilbert, à présenter une demande de certificat d'autorisation au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour l'implantation d'une borne sèche dans le Rang C, lot 4 216 769 et d'acquitter les frais requis.

ADOPTÉE

**7 - VOIRIE TRANSPORT**

**7.1 - Rapport de l'inspecteur**

Les membres du conseil ont reçu le rapport de travail de l'inspecteur municipal.

**7.2 - Retenu contrat hiver 2018-2019**

Remis à une prochaine rencontre.

**7.3 - Résultats 2e appel d'offres public chemins d'hiver**

L'ouverture de l'appel d'offres public pour l'entretien des chemins d'hiver a été reportée au 18 juin 2019.

154-06-2019

**7.4 - Appel d'offres sur invitation pour asphalte 2019**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Goudreau**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil autorisent la directrice générale à préparer un appel d'offres sur invitation pour les travaux de pavage 2019.

ADOPTÉE

**7.5 - Programme d'aide à la voirie locale - demande RIRL 2018**

Notre demande demeure active et sera conservée. Lorsque des budgets seront disponibles, le Ministère communiquera avec notre municipalité afin de lui fournir de l'information utile pour compléter notre dossier.

**8 - HYGIÈNE DU MILIEU**

155-06-2019

**8.1 - Demande autorisation**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Christian Lamontagne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la municipalité autorisera si nécessaire un nouveau branchement au réseau d'aqueduc pour le lot 4 216 885 puisque ce lot est inclus dans notre demande de certificat d'autorisation de mise aux normes auprès du Ministère de l'Environnement. Les frais seront facturés selon la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

**8.2 - Entente installation d'équipements d'aqueduc**

Point remis à une prochaine rencontre.

**9 - ASSAINISSEMENT**

**10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

**10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC**

Le maire, Hector Provençal, nous fait un compte-rendu des dossiers en cours à la MRC des Etchemins.

156-06-2019

**10.2 - Résultats demande de prix services professionnels édifice communautaire**

ATTENDU QU'un appel d'offres pour services professionnels a été fait auprès de quatre firmes d'architectes pour la rénovation de l'édifice communautaire en deux phases;

ATTENDU QUE nous avons reçu une seule proposition;

**Plans et devis de la phase 1 (taxes en sus) - rénovation intérieure**

Service d'architecture 6 500\$

Service d'ingénierie 3 700\$

**Plans et devis de la phase 2 (taxes en sus) - rénovation extérieure, fenestration, etc.**

Service d'architecture 4 500\$

Service d'ingénierie 2 400\$

**IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil acceptent la proposition d'honoraires de Moreau Architectes pour les services professionnels requis pour la rénovation en deux phases de l'édifice communautaire tel que soumis.

ADOPTÉE

**11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE**

**11.1 - Politique Familiale**

La chargée de projet a présenté le *plan d'actions aînés et famille* préliminaire aux élus. Une rencontre du comité de pilotage est prévue en juin pour finaliser le plan d'actions.

**12 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**

157-06-2019

**12.1 - Fête nationale 2019 - assurances pour jeux gonflables**

**IL EST PROPOSÉ PAR : André Loubier**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil autorisent le paiement de la surprime de 125\$ à Ultima pour couvrir une assurance responsabilité civile pour les jeux gonflables de la Fête nationale.

ADOPTÉE

158-06-2019

**12.2 - Jeux intervillages des Etchemins 2019**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Goudreau  
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS, Maxime Vachon et Christian Lamontagne se prononcent contre**  
QUE les membres acceptent la demande d'appui pour les Jeux Intervillages des Etchemins et de payer la contribution demandée de 150\$.  
ADOPTÉE

159-06-2019

**12.3 - Camp de jour - modification formule**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE les membres du conseil sont en accord avec le changement proposé à la formule du camp de jour étant donné le manque à gagner. Les membres du conseil autorisent le service de garde même si le nombre d'enfants n'est pas suffisant. Les frais sont augmentés à 150\$ pour l'été.  
ADOPTÉE

**13 - CORRESPONDANCE**

**13.1 - Correspondances diverses**

Voici la correspondance du présent mois.

- invitation AGA Nouvel Essor le 12 juin 2019;
- invitation AGA Parentaime le 8 juin 2019 à 14h;
- invitation AGA CJE les Etchemins le 18 juin 2019, 7h30;
- invitation AGA URLS le 12 juin 2019;
- remerciements d'Isabelle Roy pour publication de ses remerciements;
- invitation AGA Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins le 27 juin 2019 à 19h;
- invitation AGA L'Essentiel des Etchemins le 18 juin à 18h.

160-06-2019

**13.2 - Demande aide financière après bal 2019**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE les membres du conseil acceptent la demande d'aide financière de 100\$ pour la fête d'après-bal des finissants 2019.  
ADOPTÉE

**14 - VARIA**

**15 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

161-06-2019

**16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE la séance soit levée à 20h17.  
ADOPTÉE

---

Hector Provençal  
Maire

---

Linda Gilbert, directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Hector Provençal  
Maire